

Projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka.

228 **P** **NP** **DM15**

Groupe de citoyens

Projet de modernisation des débarcadères de la traverse d'Oka

Alex Coronado-Guzman

Oka

6211-04-037

Mavis Martin

Johanne Mainville

Daniel Cyr

Pourquoi je m'intéresse à ce projet ?

Depuis mon arrivée à Hudson, il y a de cela près d'une dizaine d'années, ma qualité de vie s'est vue détériorer progressivement et significativement surtout, depuis l'acquisition de La Traverse D'Oka par le nouveau promoteur.

J'ai fait le choix de m'éloigner de la ville . . . matin et soir, je fais plus d'une heure et demi de trajet afin me trouver dans un environnement sain et paisible, loin du bruit, de la circulation et de l'activité agressive de la ville.

Oui je m'y intéresse à ce projet et ce, principalement à cause des effets que celui-ci aura à long terme sur l'environnement et ma qualité de vie.

Je n'ai pas à rappeler que nous vivons dans une zone résidentielle à caractère agricole, et je n'ai pas à rappeler non plus que le promoteur change déjà petit à petit le paysage de cette ville et le caractère de cette zone.

Voici quelques exemples : Lors des périodes de pointe, (que finalement ne sont pas si nombreuses) et, lors qu'il fait chaud, l'air devient irrespirable dû à la pollution causée par les véhicules dont le moteur est continuellement en marche.

Non seulement l'air est vicié et irrespirable mais aussi, nous vivons la pollution du bruit causée par les fameux clients de la traverse avec et leurs motocyclettes dont les propriétaires se font une fierté de faire crier leurs âmes.

Aussi, par les rangées de véhicules stationnés sur nos terrain, le volume de leur radio à des décibels insupportables, sans oublier les vibrations causés par les véhicules lourds, semblables à des tremblement de terre.

Ah, j'oubliais aussi ces clients sans civisme qui se départissent de leurs déchets sur nos terrains comme si ces derniers étaient des dépotoirs.

J'ai cru que le traversier était un service essentiel au transport routier comme la prétendus le promoteur. Par contre, ses propos ont vite été démentis par le représentant du ministère de transport lors de la dernière audience publique.

Oui, je m'y intéresse parce que je ne peux pas me résoudre à sacrifier l'environnement dans lequel je vis pour faire place à un service privé d'un promoteur, qui essaie de nous faire croire que ce projet est un service essentiel.

Nous pouvons facilement imaginer au début des années 30 lorsque la majorité des citoyens se déplaçaient encore à cheval ou en calèche, et que le réseau routier était très peu développé que le service de ce traversier était inévitablement un service d'une grande utilité.

Toutefois, de nos jours, avec les automobiles modernes et un réseau routier très évolué, la pertinence de ce projet n'a pas sa raison d'être, ni sa place et . . . à mon avis, ce dernier ne devrait même pas avoir lieu.

Je crois il est moins long en temps et comparable en pollution si on utilisait le réseau routier actuel que d'attendre le traversier et utiliser ce dernier qui peut être sera plus polluant ?

Ce projet m'intéresse parce qu'il est faux de croire que les surcharges de circulation sporadique de la période estivale ne puisse pas être contrôlable ou contrôlée et, encore une fois, à mon avis, ce ne sont là que des prétextes futiles du promoteur afin de justifier un projet qui n'a pas sa raison d'être.

Par ailleurs, la sécurité de ma famille et celle de mes concitoyens sont en danger. Les chemins à Hudson ne se prêtent pas à une activité commerciale de l'envergure proposée par le promoteur car ces chemins sont étroits, sans accotement et sans trottoirs. Cette situation est risquée, voir même, dangereuse pour les piétons en temps normal alors, imaginez vous lors d'une circulation intense...

De plus, nous vivons constamment dans la crainte qu'un des nos enfants se fasse frapper par une voiture ou, que l'on se fasse agresser physiquement ou verbalement, comme ce fut le cas l'an dernier pour ma conjointe, ou parfois, voir même aux altercations entre automobilistes.

Si par malheur, mon voisin avait une crise cardiaque ou que ma maison prenait feu, il serait impossible aux services d'urgence de venir secourir qui de droit dû à l'inertie de la circulation dans le voisinage.

Le représentant du ministère des transports a signifié que l'an dernier dû à un incident, une des barges avait été enlevée de ses services ce qui a finalement, selon le promoteur eu des répercussions sur les opérations de la traverse causant ainsi des embouteillages sur nos rues.

Question que je me pose. Si les barges actuelles opérées par La traverse d'Oka mettent la vie des ses passagers en danger de mort alors, pourquoi le ministère de transports permet encore au promoteur d'exploiter ces barges si dangereuses ? Qui protégeons nous ? Des vies ou un promoteur ?

Ce projet me touche directement et il me touche négativement, surtout à cause des ces indéniables répercussions sur ma qualité de vie, ma sécurité et mon environnement !

Donc, grâce à ce projet de « modernisation » que l'on appelle communément « progrès », le promoteur détruit non seulement un patrimoine historique, qui aura bientôt cent ans mais, il détruit aussi la vie d'une trentaine de familles, peut être aussi à tout jamais, une partie de la faune, une partie de la flore et, définitivement, le paysage environnement de ma ville et de ma rue.

Si le projet allait de l'avant suite à l'approbation du gouvernement, ce dernier serait lui aussi en train de détruire la vie des toutes ses familles habitant le secteur affecté par ce projet de modernisation et je m'explique :

- a- Premièrement, toutes ses familles se verront tôt ou tard exposés à l'expropriation d'une partie de leur terrain afin d'agrandir d'une infrastructure routière désuète qui, jusqu'à maintenant, sert la circulation locale et qui n'a aucune vocation ni capacité commercial comme le veut ou le souhaite le promoteur,
- b- Deuxièmement, les personnes affectées par ce projet risquent à plus ou moins long terme de voir la valeur de leur propriété diminuer due à une dévaluation immobilière cause par la proximité de la pollution visuelle, atmosphérique, du bruit constant des véhicules et des navires,
- c- Troisièmement, notre qualité de vie ne sera plus jamais la même.

En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

Il ne faut pas se cacher de la réalité et dire que l'environnement ne sera pas perturbé par des navires allant à une plus grande vitesse, avec des pannes de propulsion de près de deux mètres de diamètre, soufflant des résidus de diesel dans l'atmosphère et sur le lac, sans compter la pollution visuelle, été comme en hiver avec des navires d'une discrétion quasiment honteuse.

Je ne suis pas un critique mais très jeune, je savais faire la différence entre la beauté et la laideur, et si je me fie à ce que j'ai vue dans le site de l'armateur Navtech, celui qui a été consultée et qui a fait la conception des prototypes, oui, je m'oppose farouchement à avoir ces navires devant chez moi.

De plus, que diriez vous si à quelques pas de chez vous, vous aviez des voitures, des motocyclettes et des navires et ce, dès 6 heures le matin à

minuit, du lundi au dimanche, pour une période de neuf mois « sans interruption ».

Comment pensez-vous qu'elle serait votre vie ? Comment pensez-vous qu'elles seraient vos journées de plaisances et de repos ? Que la fraîcheur de l'air soit asphyxiante par la pollution de véhicules en marche sans oublier le mauvais caractère des usagers ?

Je ne veux pas voir un débarcadère en béton d'une centaines de mètres de long dans le lac, perturbant ainsi les petits pêcheurs du dimanche, pour la plus part du temps, « des enfants ». Que faire des kayaqueurs, devront t-il ramer plus rapidement parce que le nouveau traversier arrive à grande vitesse et que ce dernier a priorité de passage sur ces petites embarcations de plaisance ?

Que dit le promoteur sur les dangers des embarcations de plaisance ? A-t-il expliqué les dangers que courent ces derniers suite aux passages des ses nouveaux bateaux propulsés par des palettes de près de deux mètres de diamètre ?

Je sais que certains des mes concitoyens sont en faveur de ce projet. Souvent, ces personnes vivent du cote opposé de là où l'action se passe, en plus, leur vie n'est pas affectée directement par les changement radicaux proposés par le promoteur. Je pose la question à ces mêmes personnes, que feraient-ils si le nouveau traversier devait déménager près de chez eux ? Où derrière chez eux ? Ou que la ville de Hudson se voit dans l'obligation d'exproprier leur terrains afin d'agrandir des voie pour faciliter le flux de circulation et servir ainsi de stationnement pour les clients d'une entreprise privée ?

Que feront les citoyens de Hudson lorsqu'ils verront leur taxes foncières augmenter de 3% à 8% et ce, dans un avenir très rapproché dû à la refonte complète du petit et pittoresque réseau routier de notre ville ?

N'oubliez pas que la cause de l'usure prématurée de ce chemin sera occasionnée par une circulation intense de ce dernier qui, par son âge, ne peut supporter une telle affluence. N'oublions pas non plus que les bénéfices de ces infrastructures routières payées par tous les citoyens profitent seulement et uniquement à une entreprise privée ?

Imaginez vous le nouveau traversier à Quarry Point ou à l'ancienne Marina de Hudson ? Comment réagiriez vous et que feriez vous ?

Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi ?

Non !

- a. parce qu'il déforme le paysage de la ville et celui du voisinage,
- b. parce qu'il détruit la nature par la pollution visuelle, la pollution atmosphérique, par la pollution des résidus de diesel dans l'air et dans l'eau,
- c. parce qu'il va à l'encontre l'opinion de la majorité des citoyens concernés,
- d. parce que tous les inconvénients sont au détriment de la collectivité et ne font que bénéficier les intérêts d'un individu,
- e. parce que des maisons et / ou des terrains devront être expropriés,
- f. parce que des familles vont se trouver à la rue,
- g. parce que les taxes foncières de tous les citoyens de Hudson vont augmenter à cause des nouvelles infrastructures qui devront être nécessaires à l'agrandissement de la nouvelle autoroute « Bellevue »,
- h. parce que Hudson aura besoin des aires de stationnement afin de favoriser une meilleure affluence de la circulation.

Je fais noter à M. le Président que les documents demandés au promoteur sur les retombées économiques lors de la première séance d'audience publique, n'ont pas été déposés dans le site Internet du BAPE comme demandé et que les documents relatant les accidents ou, incidents survenus pour la période de 1995 à l'an 2000 demandés au Ministère des Transports n'ont pas été déposés non plus !

L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?

Je ne crois pas que la proposition du promoteur soit la seule et unique alternative ou que se soit la meilleure solution car les études présentées à cette audience ne me semblent pas tout à fait impartiales.

Je cite M. Duff, lors de sa chronique parue dans « The Hudson Gazette » intitulée « Journalism 101 : Everybody lies » datée du 5 avril, 2006 qui dit :

(I can't help but notice that the new 118 foot self-propelled diesel vessels being touted as the replacements for the killer barges are already described on the Navtech website under the heading of "Réalizations" and that the former boss of several of the Transport Quebec representatives at last week's hearings is now part of the Navtech Team!)

Ceci me laisse perplexe, douteux et craintif . . .

Je permettrais de demander à cette commission de clarifier cette situation lors des vos études qui me semble être un conflit d'intérêt !

Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés ?

Oui, le projet devrait être simplement mis au rebut !

Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ?

Non, ce projet ne doit pas être autorisé car les impacts négatifs sont trop important sur la population et l'environnement,

Non parce que ce projet n'est pas un service essentiel comme ne le prétend le promoteur,

Non, parce que l'environnement sera détruit à tout jamais « sa flore et sa faune », par la pollution de l'air, de la pollution de l'eau et de la pollution visuelle,

Non, parce que des familles seront peut être un jour expropriés de leurs avoirs,

Non, parce que ceci sera qu'au profit d'un individu au détriment d'une trentaine des familles,

Non, parce que le projet n'apporte rien à la collectivité,

Non, parce que ce projet empêchera les résidents d'avoir une qualité de vie décente ou même acceptable !

Avez-vous d'autres suggestions ?

Oui, j'ai deux suggestions à ce projet, la première :

- a. Le traversier fait l'objet des modifications lui permettant de garder son caractère historique tout en assurant une sécurité raisonnable des ses passagers,
- b. Soit la fermeture pure et simple si ce dernier s'il est incapable de rencontrer les nouvelles exigences que la loi lui prescrit,

M. le Président, Mme. la Commissaire,

Merci de m'avoir accordé votre attention et d'avoir pris le temps de m'écouter.

Bien à vous,

Alex Coronado-Guzman